

Géographie revisitée : Le CTL tourne court !

Évreux, le 5 mars 2019

Lors du CTL du 16 janvier dernier, le Directeur a refusé de nous communiquer son plan triennal de restructurations. Malgré notre demande intersyndicale renouvelée lors du CTL du jour, le Directeur campe sur ses positions et refuse tout dialogue social.

Il va même jusqu'à oser nous dire qu'il n'a pas soumis de projet à la DG, qu'il n'a pas de consigne de la DG mais un document de travail, que la réflexion est en cours et en attente des résultats du grand débat national...

Malgré notre insistance dans le respect du règlement intérieur, le Directeur a refusé d'aborder ce sujet comme un point à l'ordre du jour et refusé d'en débattre avant tous les autres sujets. En effet, nous ne pouvons continuer comme si de rien était alors que c'est notre avenir qui se joue !

Nous considérons que ce sujet est primordial pour les agents et que la communication de ce projet est un préalable obligatoire à tout dialogue.

En l'absence totale de communication de notre directeur départemental, les plus folles suppositions vont bon train au sein de la DDFIP. Nous avons essayé de regrouper ces bruits de couloirs et d'imaginer le scénario prévu pour notre administration locale à l'horizon 2022.

Attention ceci n'est que pure imagination (ou pas ...).



★ : Implantation maintenue

✻ : Implantation supprimée

■ : Création d'une agence comptable

Ensemble on peut encore tout arrêter !

Géographie revisitée : Le CTL tourne court !

La géographie revisitée c'est ...

Environ 100 suppressions d'emplois

1 ou 2 SIE

1 ou 2 SIP

1SPF-E départemental

Quid des CDIF PELP PTGC ?

Fermeture de toutes les trésoreries (mixtes et SPL) et répartition en 3 back-office sur un site gardant une implantation (Evreux, Pont-Audemer et Vernon ?).

Mise en place d'agences comptables pour les grosses collectivités (Trésorerie Municipale, Trésorerie Hospitalière, Paierie Départementale...) avec détachement d'office des agents pendant 3 ans.

Quid encore des services de recouvrement ?

Regroupement des pôles de contrôle avec la DIRCOFI

... et cela en seulement 3 ans !

Sans oublier la rémunération au mérite (RIFSEEP), la généralisation de la départementalisation des affectations dès 2020, la réforme du statut de la Fonction Publique, la suppression des CAPL (et donc de votre droit à être défendu)...L'État d'urgence est déclaré ! C'est maintenant qu'il faut agir !

14 Mars **tous en GRÈVE à la DGFIP**

pour dire **STOP !**

Du 15 au 28 mars

actions sur tout le territoire

Le 19 mars **TOUS ENSEMBLE**

PUBLIC-PRIVÉ pour le POUVOIR D'ACHAT

Le 28 mars

MANIFESTATION NATIONALE

la veille du Comité Technique de Réseau